



SYNDICAT NATIONAL DES PEDIATRES DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS (SNPEH)

www.snpeh.org

Le 31/05/2021

Communiqué de Presse

Le samedi 22/05/2021, un évènement inédit s'est produit dans un service de Pédiatrie d'un centre hospitalier public français : une garde médicale (pédiatre senior) n'a pu être pourvue.

Nous n'avons pas eu plus de détails, car avertis par la presse généraliste. Mais il semble bien que ce manque ait eu des conséquences multiples et désastreuses (en particulier, des transferts de femmes devant accoucher dans d'autres centres hospitaliers, quelques fois éloignés).

Nous avons du mal à imaginer qu'on puisse fermer un service de pédiatrie, de néonatalogie, de maternité et d'urgences pédiatriques pendant 24h sans risque et sans inconfort pour les enfants et leurs parents ainsi que pour les femmes venues accoucher. Et ceci sans compter le coût financier élevé que cette situation a dû occasionner.

Depuis de nombreuses années, nous constatons au quotidien qu'il existe, principalement en raison du maintien prolongé du numérus clausus à l'entrée des études médicales, un problème de démographie médicale dans les services de pédiatrie. C'est vrai aussi dans les centres périnataux pour les autres professions de la naissance : gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs et les structures d'urgences (tous âges confondus) pour les urgentistes.

Il est très vraisemblable que ce fâcheux précédent soit la conséquence de cette situation !

Mais la cause profonde en est le manque d'attractivité de l'Hôpital Public, en particulier pour les pédiatres, lié, en grande partie, à l'extrême pénibilité du maintien de la permanence des soins, à la manière indécise qu'ont les tutelles de remplir les listes de gardes avec des PADHUE (avec tout le respect et l'estime que nous avons pour ces derniers), ainsi qu'à la lourdeur des prises en charge de nos jeunes patients. Les filières et les parcours de soins sont en effet compliqués. Les délais s'allongent faute de soignants et plateaux techniques

suffisants et/ou adaptés, avec d'importantes difficultés pour trouver des places d'hospitalisation, en particulier en périodes épidémiques.

En plus de gérer les problèmes criants et chroniques liés à une démographie médicale catastrophique aussi bien en ville qu'à l'hôpital, il est urgent de créer une réserve soignante afin de pouvoir faire face à ce type de crises.

C'est pourquoi le bureau du SNPEH, seul syndicat des pédiatres des établissements hospitaliers, partie intégrante du Conseil National Professionnel de Pédiatrie et composante de l'intersyndicale Avenir Hospitalier, demande à être reçu par le Ministre de la Santé, monsieur Olivier Véran, pour évoquer tous ces problèmes et parvenir à les résoudre !

Le Bureau du SNPEH

Dr Emmanuel Cixous, président emmanuel.cixous@ghsc.fr (0620818166) ;

Dr Jean-Louis Chabernaud, vice-président jean-louis.chabernaud@aphp.fr (0685128382) ;

Dr Marc Le Bideau, trésorier m.lebideau@ch-saintnazaire.fr ;

Dr Philippe Babe, secrétaire babe.p@pediatrie-chulerval-nice.fr ;

Dr Vincent Flurin vflurin@ch-lemans.fr